



Communiqué conjoint

## La Colombie, Cuba et le Mexique progressent dans l'initiative de l'Agence latino-américaine et caribéenne des médicaments

- Le nouveau mécanisme réglementaire favoriserait l'autosuffisance en intrants stratégiques et réduirait le fossé des capacités technologiques et organisationnelles.
- Il stimulerait le développement des matières premières, des produits pharmaceutiques et des technologies de la santé.

Mexico, 16 mars 2023. L'Institut National de Surveillance des Médicaments et des Aliments (Invima) de Colombie, le Centre de Contrôle des Médicaments, des Equipements et des Dispositifs Médicaux de la République de Cuba (Cecmed) et la Commission Fédérale pour la Protection contre les Risques Sanitaires (Cofepris) du Mexique progressent dans la création de l'Agence latino-américaine et caribéenne du médicament (AMLAC).

Cette initiative, promue par la Colombie, Cuba et le Mexique, vise à renforcer les capacités sanitaires en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de soutenir le processus d'autorisation des médicaments et des vaccins dans les situations d'urgence sanitaire, contribuant ainsi au plan d'autosuffisance sanitaire de la région.

Lors de la réunion, les directeurs des agences de santé et leurs chancelleries respectives, ont établi les bases pour initier un travail articulé de convergence réglementaire qui permettra l'autosuffisance via les intrants stratégiques dans la région, en couvrant le déficit de capacités technologiques et organisationnelles pour le développement de matières premières, de produits pharmaceutiques et de technologies de santé qui répondent mieux aux besoins de santé publique de ces nations.

En outre, l'initiative vise à éliminer les obstacles au commerce des matières premières pour les médicaments et les vaccins et permettra l'unification des voies accélérées pour l'autorisation des médicaments et des dispositifs médicaux dans les situations d'urgence sanitaire.



**SRE**  
SECRETARÍA DE  
RELACIONES  
EXTERIORES

**SALUD**  
SECRETARÍA DE SALUD

**COFEPRIS**  
COMISIÓN FEDERAL PARA LA PROTECCIÓN  
CONTRA RIESGOS SANITARIOS

**invima**  
Instituto Nacional de Vigilancia de Medicamentos y Alimentos

**CECMED**

En réponse à cette proposition, les directeurs des agences en question ont souligné que la convergence et la reconnaissance des normes et standards en matière de réglementation sanitaire sont nécessaires dans un monde globalisé.

Ce projet a été annoncé en janvier 2023 lors du VIIe sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et fournira un modèle régional pour démontrer l'efficacité de l'exécution des fonctions réglementaires, y compris le processus d'inspection des usines et des laboratoires, ainsi qu'une occasion d'aborder la recherche clinique.

Les dirigeants d'Invima, de Cecmed et de Cofepris ont décidé que les prochaines réunions technico-opérationnelles se tiendront à Acapulco, au Mexique, pendant la 2ème Semaine Nationale contre Risques Sanitaires, en avril; puis dans les villes de Bogota, en Colombie, et de La Havane, à Cuba.

Ce projet contribue à l'intégration régionale dans le domaine de la santé, car en plus de faciliter le commerce de ces produits dans la région, il contribue également à garantir l'accès de la population d'Amérique latine et des Caraïbes à des produits sûrs, efficaces et de qualité.

--000--

Oklahoma Núm. 14, Colonia Nápoles,  
Demarcación Territorial Benito Juárez, Ciudad de México, C.P. 03610

[www.gob.mx/cofepris](http://www.gob.mx/cofepris),  
t: 55 60 80 52 00

